

SENSIBILISATION A L'ECOUTE

Lieu : AVIGNON

Date : 23 et 24 novembre 2019

OBJECTIFS

Apprendre à mieux écouter dans sa vie quotidienne
Repérer ses aptitudes et ses difficultés dans l'écoute
Découvrir les enjeux de l'écoute et de l'accueil, bases essentielles de la relation

CONTENU

Repérer ses aptitudes et ses capacités d'écoute, les difficultés à accueillir et à écouter une personne et découvrir sa façon personnelle d'écouter et ce qu'elle peut induire chez la personne écoutée.
Comment améliorer sa capacité d'accueil et d'écoute. Les différentes attitudes d'écoute (leurs avantages et leurs inconvénients) en s'appuyant sur les travaux d'Elias Porter et de Carl Rogers

METHODE DE TRAVAIL

Inductive : à partir de situations proposées par le formateur, suivies de leur analyse et d'apports théoriques

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 14 personnes

INSCRIPTION

Validation de l'inscription à la réception du règlement. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée (cachet de la poste)

Aucun remboursement en cas de désistement moins de 15 jours avant l'atelier

Apporter votre pique-nique pour le repas du dimanche midi.

Un stage de perfectionnement d'écoute aura lieu les 8 et 9 février 2020

Horaires :

Samedi 23/11 : 13h30 - 20h
Accueil à partir de 13h
Dimanche 24/11 : 8h30 - 17h
Prévoir pique-nique

Formatrice :

Anne NAPOLEONI
Conseillère Conjugale et Familiale
Formatrice Ecoute A – Ecoute B

Lieu :

Centre Magnanen
49 ter, rue du Portail Magnanen
84000 AVIGNON

Contact : Bernard BONNEFOI – 07 89 51 18 85 – bernard.bonnefoi@gmail.com

Bulletin à renvoyer AVEC votre règlement* par courrier avant le 8 novembre 2019 à :
Bernard BONNEFOI, 29 B chemin du lavarin 84 000 AVIGNON

Sensibilisation à l'écoute 23 et 24 novembre 2019	Vous	Votre conjoint
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone		
Mail		
Profession		

* **Frais d'inscription** : Tarif individuel : 130 € - Tarif couple : 200 € (chèque à l'ordre du CLER Amour et Famille)

* Si vous souhaitez adhérer ou renouveler votre adhésion au CLER Amour et Famille :

Cotisation (facultative) : 25€ par personne à l'ordre du CLER (donne droit à un reçu fiscal pour réduction d'impôts)